



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de C. F. Ramuz du :**

**Lundi 10 décembre 2018**

**Aquarium – Entre-Bois**

**Parents :** Mme Déborah **Ogay**, Mme Angèle **Dohh Bill**, M. Yvan **Almirall**

**Professionnels :** M. Huber **Olivier**, M. William **Duque Castrillon**, Mme Anna **Gerardi**

**Organisations :** Mme Séverine **Pedraza**, Mme Nicole **Paillard**

**Autorités politiques :**

**Excusés/absents :** Mme Magdalena **Padalski**, Mme Valentine **Loup**, M. Alex **Ladent**, Mme Anne-France **Gonin**, Mme Katia **Delay Groulx**, M. Olivier **Rime**

**Invités :** Mme Lamour, parent et Présidente de la Commission d'établissement d'Entre-Bois  
Mme Berruex, enseignante et responsable projet LIFT à CFR

**Ordre du jour**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du 24 septembre 2018
3. Retour sur le Conseil d'établissements du 1<sup>er</sup> novembre 2018 : M. Olivier et Mme Paillard
4. Intervention de Mme Berruex qui nous parlera de son travail pour LIFT à C. F. Ramuz
5. Retour sur la séance des Présidents du 1<sup>er</sup> octobre 2018 (M. Almirall)
6. Associations pour des interventions parents-élèves, retours de M. Olivier, Mme Loup et Mme Paillard
7. Choisir la communication qui servira à promouvoir la CET en vue des départs de 2019
8. Divers
  - Suivi du dossier parc à vélos (M. Olivier / demande de Mme Heiniger)
  - Proposition de Mme Padalski d'élargir la fête de Noël de la Rouvraie avec des chants
  - Autres éventuels sujets ou propositions
9. Date de la prochaine séance de la Commission

La séance débute à 18h35

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté, avec inversion des points 3 et 4.

**2. Adoption du PV de la séance du 24 septembre 2018**

Le procès-verbal est accepté. Correction « Le respect, c'est la base » (projet déjà passé).



### 3. Retour sur le Conseil d'établissements du 1<sup>er</sup> novembre 2018 : Mme Paillard et M. Olivier

- projets aux APEMS
- Travaux en cours dans les différents établissements lausannois
- Constructions au BV (loin des locaux provisoires : gros retard dans le développement des bâtiments scolaires)
- Grands besoins en matière d'ouverture de classes de 7P => déplacement d'élèves dans la Ville dès la 7P.

- Offre parascolaire : se développe aux 7-8 et s'étend aux 9-11 + RAC  
Accueil à midi, l'après-midi et éventuellement le matin. Début 2019, déléguer éventuellement deux parents par CET, pour consultation des propositions et réflexion. L'idée est d'intégrer les lieux d'animation et la bibliothèque pour, idéalement, la rentrée 2019-2020. Pour les 7-8, des choses sont déjà en place. L'offre, à étoffer, s'étendrait aux 9-11 + RAC, ainsi que pendant les vacances pour les enfants et les ados.

Mme Pedraza demande s'il y a un projet pilote.

Mme Paillard annonce un budget de 50'000 frs pour enfants allophones dès la 1P.

Il est décidé de laisser tomber les rencontres des élèves délégués des COE auprès du Conseil d'établissements.

La prochaine séance a lieu le **23 mai 2019** à la salle du Conseil Communal, à l'Hôtel de Ville.

### 4. Intervention de Mme Berruex qui nous parlera de son travail pour LIFT à C. F. Ramuz

Dossiers à disposition, qui sont également distribués aux parents des élèves concernés.

LIFT est différent des stages que les élèves effectuent en 10<sup>ème</sup>.

À CFR : le projet concerne les 10-11, les 9 étant trop jeunes. L'objectif étant autre que celui de juste gagner de l'argent.

- Passage dans les classes pour présenter le projet. Les élèves citent 3 domaines qui les intéressent. Puis les entreprises-partenaires sont présentées. Les enseignants sont approchés pour discuter de l'importance du sens à ce que les élèves intéressés soient pris dans le projet/le processus.
- Les élèves-cibles sont plutôt les élèves manquant de confiance, timides, ayant des difficultés à lier ou dont l'entourage ne porte pas de soutien ou ne peut pas être une ressource.
- Rencontre avec les élèves, puis les parents pour discuter du projet et du suivi. Il existe divers modules servant à préparer les élèves (en groupe ou en individuel)
- Convention entre élève-parents-école qui fixe les bases et les conditions
- Le contrat de travail est d'une durée de 3 mois, à raison de 5.- à 8.- de l'heure, pour un maximum de 4h. par semaine.
- Engagement de l'élève à respecter le cadre et de l'entreprise à respecter le jeune.
- Entretien en cours ou au terme des 3 mois pour faire le point sur comment cela se passe. Importance du retour d'un patron sur l'importance de l'obtention du certificat, pour pouvoir décrocher une place d'apprentissage.

Au terme des 3 mois :

- L'élève obtient un rapport, un certificat, qui pourra être joint au CV, ainsi que les bilans.

Entreprises-partenaires :

- Bijouterie, traiteur, garderie, entreprise de marketing, Bobst, magasin de scooter.

M. Almirall demande ce que la CET peut apporter au projet, quelles seraient les attentes.



Mme Berruex : Il faudrait contacter, dans le but de recruter des partenaires, différentes entreprises avant les vacances d'été. Il y a une recherche continue de places de « stages LIFT ». Transmettre à Mme Berruex les contacts d'entreprises que les membres de la CET auraient dans leur réseau.

[noemie.berruex@vd.educanet2.ch](mailto:noemie.berruex@vd.educanet2.ch)

M. Olivier relève les moyens restreints à CFR. En Romandie, il y a environ 40 établissements dans le projet LIFT.

Il y a une grosse impulsion de la part de Lausanne-Régions. Mme Jenifer Duperrex, facilitatrice, met Mme Berruex en relation avec les entreprises. Mme Berruex fait ensuite les démarches.

## 5. Retour sur la séance des présidents du 1<sup>er</sup> octobre 2018 (M. Almirall)

Différents projets ont été présentés par les commissions (surtout des primaires).

- Coteau-Fleuri a planché sur une version simplifiée, illustrée du règlement d'établissement ;
- Floréal organise une course d'école des familles ;
- Mon-Repos organise une journée des parents, avec brunch, apéro et parcours fléché dans la ville ;
- Béthusy a mis sur pied un concours autour de l'écologie, l'environnement.

Mme Paillard relève qu'il est plus facile de fédérer les parents dans les établissements primaires.

M. Almirall s'interroge sur les moyens investis (flyers) ainsi que sur la mise en place, etc...

## 6. Associations pour des interventions parents-élèves, retours de M. Olivier, Mme Loup et Mme Paillard

Point reporté pour M. Olivier (renseignements auprès des autres établissements).

Mme Paillard a approché « Action innocence » pour une soirée sur la problématique des TIC. Ce ne sont plus eux qui s'en occupent ; renvoi à « Travaillsocial.ch ».

Ils font des soirées d'information aux parents, pour 400 frs TTC.

L'accent est mis sur les pistes d'actions. Une soirée d'information deux fois par semaine, d'environ 1h30, comprenant présentation et questions.

Du matériel est mis à disposition des parents. Il reste quelques dates disponibles d'ici juin (mardis et mercredis)

Combien de personnes max ?

Qu'en est-il des déplacements ?

Report retour d'infos de Mme Loup, absente (Agnodice).

## 7. Choisir la communication qui servira à promouvoir la CET en vue des départs de 2019

3 parents quittent la CET fin 18-19 ; Mme Ogay, Mme Dooh Bill et M. Almirall

Propositions de communication :

- Courrier, flyers, présentation de la CET, ouverture d'une séance aux parents intéressés.

Possibilité de faire passer l'info par les agendas. L'arrivée de membres en cours d'année est possible.

L'EP d'Entre-Bois a fait une soirée d'information, échange autour d'un café.

Quelques flyers peuvent être distribués à la soirée « soupe » du 13.12.18. M. Almirall regarde avec Mme Padalski. (Finalement non fait à cause du délai trop court).



Mme Pedraza est partante pour organiser une soirée d'ici juin pour présenter la CET et ce qui s'y fait.

Mme Gerardi se charge de la distribution de flyers dans les agendas des élèves de 7-8-9.

## 8. Divers

### - Suivi du dossier parc à vélos (M. Olivier / demande de Mme Heiniger)

M. Olivier a rencontré M. Bognini, délégué vélo de la Ville. Celui-ci a fait le tour des deux sites pour repérer les endroits qui seraient propices. Un contact s'est fait avec le Service des écoles ; pas de réponses encore, attente également d'info sur le budget de la part de Mme Rollat.

- **Proposition de Mme Padalski d'élargir la fête de Noël de la Rouvraie avec des chants**  
Voir si possible et quel intérêt pour la prochaine fête. Il faut faire attention à ce que ça ne prenne pas trop d'ampleur et cela fonctionne mieux si l'initiative vient des élèves.

### - Autres éventuels sujets ou propositions

M. Olivier informe que Mme Stéphanie Laurent, nouvelle infirmière scolaire, est intéressée à rejoindre la CET.

### Visions d'avenir

M. Almirall annonce la prochaine soirée « Visions d'avenir » qui aura lieu le 21.03.2019 aux Bergières. Les flyers à l'intention des jeunes seront distribués dans les classes concernées.

CFR et VIL cherchent des idées pour promouvoir cette soirée...un appel aux idées est lancé ! Les enseignants devraient être au courant de ce qui se passe lors de ces soirées, pour pouvoir en parler aux élèves.

Mme Pedraza demande quel est l'objectif de cette soirée.

M. Olivier répond que cela sert à motiver les élèves à se tourner vers un apprentissage, vers une autre voie que la voie académique. Les jeunes s'adressent aux jeunes.

M. Almirall précise que la parole est principalement donnée aux apprentis lors des moments de questions-réponses.

L'idée de distribuer, en plus du flyer, le dossier de présentation aux élèves n'est pas retenue.

### CET Entre-Bois

Mme Lamour trouve intéressant de faire le lien entre les deux CET.

Elle soulève la question autour des téléphones portables en classe. Elle parle de son expérience de maman, un peu surprise et choquée de ce qui revient à la maison quant à l'utilisation des téléphones en classe (sur les tables, musique, etc...).

Mme Ogay dit que si le règlement spécifie « pas de téléphones portables à l'école », ils ne devraient pas être présents sur les tables.

M. Olivier informe que nous sommes dans l'attente d'une décision du Département, afin d'avoir une uniformité dans tout le canton.

Mme Lamour trouverait bien qu'il y ait une soirée d'information aux parents sur les écrans (âge, jeux, contenus...).

Mme Paillard demande où en est l'idée de la fusion des deux CET.

Mme Lamour répond que la même question s'est posée du côté de la CET d'Entre-Bois.

La CET Entre-Bois travaille actuellement sur un projet qui planche sur l'importance de la langue parentale. Beaucoup d'enfants arrivent avec une mauvaise base, tant en français que dans leur langue maternelle.

Mme Dooh Bill propose de recruter auprès des parents des futurs élèves de 7P des parents intéressés à rejoindre la CET C.F. Ramuz à la rentrée 2019.

**9. Date et lieu de la prochaine séance**

**Lundi 11 mars 2019 – 18h30 – Aquarium Entre-Bois.**

La séance est levée à : 20h10

A. Gerardi  
Secrétaire ad intérim

Lausanne, le 4 mars 2019

Lausanne, mars 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--